

Etaient présents :

En présentiel :

- Patrice URVOY Président de la Commission « Administration, finances, évaluation », Maire-Adjoint de MONTEPILLOY
- Yves CHERON Président de la Commission « Patrimoine naturel et réseaux écologiques », Maire-Adjoint Délégué Titulaire de VER-SUR-LAUNETTE
- Jean-Henri
- Caroline BARRUCAND Maire-Adjointe de PONT-SAINT-MAXENCE
- Christophe MIQUEL Conseiller Municipal de PONT-SAINT-MAXENCE
- Sylvain CORNUT Technicien Rivière du SIMABY
- Mélanie POIRIER Chargée d'études environnementales de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise
- Manon CASTAIN Chargée d'études environnementales de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise
- Jean-Charles BOCQUET APFHEC
- Hervé DEHEZ France Nature Environnement Val d'Oise
- Christophe GALET ECOSPHERE
- Alexandre MACQUET ECOSPHERE
- Jean-Luc HERCENT Chargé de mission PATRIMOINE NATUREL du PNR
- Pascal LAMBERT Chargé de mission SIG/EVALUATION du PNR

Ordre du jour :

Présentation du « T zéro » sur la biodiversité

Monsieur CHERON, Président de la commission « Patrimoine naturel et réseaux écologiques », ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour puis passe la parole à Pascal LAMBERT, qui rappelle brièvement le dispositif d'évaluation de la nouvelle Charte et la mission qui a été confiée au bureau d'étude ECOSPHERE :

Le « T zéro » est un état initial du territoire visant à apporter des éléments de réponses aux 12 questions évaluatives de la nouvelle Charte.

Les trois premières questions concernent la biodiversité : La biodiversité remarquable, les bio-corridors et les zones humides.

ECOSPHERE doit préciser les indicateurs à suivre, collecter les données utiles et rédiger un rapport sur la méthode et l'état des lieux pour ces trois thématiques.

Pascal LAMBERT passe la parole à Christophe GALET, du bureau d'étude ECOSPHERE :

Christophe GALET reprend le contexte de la mission, et notamment les « ambitions du T0 » qui ont été identifiés par le PNR dans le cahier des charges.

Il rappelle ensuite les indicateurs de suivi identifiés dans la Charte et les différentes sources de données mobilisables.

Il précise enfin que de nombreuses réunions avec les partenaires ont été programmées : chaque syndicat de rivière a été « interviewé » par Visio en individuel, et une réunion rassemblant l'ensemble des partenaires impliqués a permis de partager les connaissances des uns et des autres sur les bio-corridors du territoire.

Ensuite, il fait une synthèse du travail réalisé pour chaque question évaluative, en concert avec son collègue Alexandre MACQUET pour la partie faune :

Pour la biodiversité remarquable :

ECOSPHERE a choisi de distinguer les espèces végétales des espèces animales, la répartition des espèces végétales étant traitée à la commune (115 taxons analysés) alors que les espèces animales sont reliées à leur habitats et localisées à la maille kilométrique (26 espèces dont la répartition est comparée à la présence de leurs habitats).

Il est à noter que les données flore sur la partie francilienne du PNR n'ont pas été valorisées, ce qui tronque la restitution.

Par ailleurs, la présence/absence des habitats favorables à la faune est très difficile à établir dans l'état actuelle des connaissances, et ECOSPHERE s'est parfois appuyé sur l'occupation des sols, ce qui rend la donnée peu précise.

Jean-Luc HERCENT attire l'attention sur les connaissances qui ont bénéficiées d'une dynamique d'inventaire lors de la création du PNR et qui dorénavant ne bénéficient plus d'un apport aussi important, ce qui risque de fournir trop peu de données pour évaluer correctement les évolutions. Il est donc essentiel de pouvoir maintenir la pression d'inventaire à un niveau suffisant.

La fédération de chasse de l'Oise informe qu'elle possède un certain nombre de données qu'ils ne font pas remonter via digitale 2 et propose de nous les fournir sous forme de tableau Excel (les données sont toutefois remontées à la DREAL).

Jean-Charles BOCQUET demande si nous disposons également des différentes données issues des projets d'aménagement, qui sont censées remonter via l'outil depobio. Jean-Luc HERCENT lui répond que ces données sont malheureusement souvent peu qualitatives et certains projets n'ont pas d'obligation de transmission.

Jean-Charles BOCQUET pose également la question de la valorisation des données auprès du grand public, Jean-Luc HERCENT rappelle que le Parc a une politique ambitieuse de valorisation des données faune-flore notamment via le programme ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) et la mise en ligne de son site « Biodiv'Oise-pays de France » ; De son côté, Pascal LAMBERT évoque le T0 sur la question du Paysage qui va faire l'objet d'une valorisation via la création d'un ouvrage mais la démarche n'est pas comparable avec la mission d'ECOSPHERE.

Alexandre MACQUET précise qu'il y avait de très nombreuses données à compiler et qu'il a été fait le choix, pour rester dans les délais impartis, de se focaliser sur un ensemble d'espèces « bioindicatrices » ou « à enjeux » associées à 5 types d'habitat : Landes, espaces ouverts calcicoles, milieux humides, milieux aquatiques et bois mature (il y en avait un sixième qui a été abandonné du fait de sa difficulté à le cartographier : les lisières forestières).

L'analyse s'est ensuite appuyée sur la présence/absence des espèces dans des mailles kilométriques en les comparant aux mailles contenant des habitats favorables, avec un focus particulier sur les SIE majeurs (les sites d'intérêt écologiques identifiés par la Charte du PNR).

Une discussion s'engage sur les problèmes de qualité des données (localisation des habitats dit favorables notamment, les bois matures étant un exemple frappant d'absence de données fiables), l'impact de la connaissance fragmentaire du territoire, et de la capacité à pouvoir faire des comparaisons pertinentes avec la connaissance que nous aurons du territoire dans 10 ans (on mesure autant l'évolution de la connaissance que l'évolution de la répartition des espèces).

Les limites de l'exercice sont relevés et se pose alors la question de l'impact que le T0 peut avoir sur les politiques publiques et l'évolution du territoire.

Pascal LAMBERT rappelle que l'élaboration du T0 est une exigence du CNPN et que peu d'autres PNR ont eu à réaliser un exercice similaire (et sont au même stade que nous pour la plupart), il y a donc une méthode à trouver et c'est aussi l'objectif de ce travail.

Pour l'intégrité et de la fonctionnalité des bio-corridors inter-forestiers relictuels :

L'analyse fonctionnelle des 10 secteurs identifiés au plan de référence du Parc a été réalisée à partir de l'occupation du sol et des contraintes de franchissabilité connues puis soumise aux partenaires lors de la réunion du 22 mars 2025, ce qui a permis de faire un diagnostic partagé des enjeux et contraintes de ces espaces grâce aux nombreuses contributions des uns et des autres.

Il est noté que l'on utilise fréquemment les « grands gibiers » pour étudier les corridors écologiques, ceux-ci sont considérés parfois à tort comme des espèces « parapluie » (c'est-à-dire que leur prise en compte permet en fait de prendre en compte de nombreuses autres espèces par « ricochet ») et sont bien plus facile à étudier que les insectes ou les petits mammifères ; malgré cela, l'analyse de la fonctionnalité des corridors reste très compliquée du fait de l'absence de données régulières des flux (passage des animaux) et de la difficulté d'analyser les impacts éco paysagers des différentes activités humaines, d'autant que ces secteurs peuvent connaître des dynamiques d'évolution très rapides.

Manon CASTAIN insiste sur l'importance de récupérer les données « collision » des axes routiers et ferrés auprès des gestionnaires (à noter que la fédération de chasse est le prestataire de la SANEF) ; elle signale par ailleurs qu'une étude est actuellement en cours sur la commune de Saint-Maximin pour suivre l'évolution des collisions sur la voie ferrée.

Jean-Luc HERCENT rappelle, par ailleurs, que les enjeux de déplacement de la faune concernent aussi de nombreux sites intra-forestiers à ne pas négliger (fragmentation des habitats).

Pour l'inventaire et la qualification des zones humides :

ECOSPHERE rappelle que l'étude s'est focalisée sur les fonds de vallée, et que certains bassins versants du territoire n'ont pas encore bénéficié d'un inventaire des zones humides avérées.

Ainsi, il est possible que lors de l'élaboration du T10, apparaissent de nouvelles zones humides (y compris dans les bassins versants « inventoriés ») : là encore, l'effet de l'état fragmentaire de la connaissance est très important et peut biaiser les analyses qui pourront être faites.

Par ailleurs, il y a un aspect réglementaire à la définition des zones humides qui peut influencer fortement la cartographie des zones humides « avérées ».

Pour évaluer la « qualité » et la fonctionnalité des zones humides, ECOSPHERE s'est attaché à identifier tous les éléments pouvant influencer soit la quantité d'eau disponible (captage à proximité), soit la qualité de l'eau (entreprises avec rejet, STEP jugée défaillante, etc.).

Jean-Charles BOCQUET demande si tous les captages sont pris en compte. Christophe GALET répond que seuls les captages superficiels, susceptibles d'influencer le niveau d'eau des zones humides, ont été pris en compte.

Une discussion s'engage entre le SIMABY et France Nature Environnement Val d'Oise sur la station d'épuration de Fosse Marly que cette dernière juge défaillante, notamment en cas de gros orage. Le SIMABY affirme qu'un gros travail de prévention a été réalisé avec les industriels en amont (en collaboration avec le SICTEUB) pour limiter les impacts et rappelle qu'il existe différents documents en accès libre sur leur site internet pour en témoigner. Le SIMABY précise par ailleurs qu'un travail reste maintenant à faire auprès des petites entreprises et de la collecte des maisons individuelles du bassin versant.

Jean-Charles BOCQUET précise qu'une étude des nappes du val d'Oise est en cours de réalisation sur le bassin versant du Croult-Vieille mer et peut aider à mieux identifier les zones humides et leurs enjeux ; Il fait part de son interrogation sur notre capacité à influencer l'évolution des zones humides, notamment dans un contexte de réchauffement climatique généralisé.

ECOSPHERE termine la présentation de son travail avec une brève conclusion reprenant les difficultés rencontrées et les limites méthodologiques constatées.

Pascal LAMBERT tire un bilan mitigé de l'élaboration du T0 dans son ensemble (la mission d'ECOSPHERE étant la dernière brique du dispositif) : temps de réalisation très long, données hétérogènes (selon les territoires, ou les périodes considérées) ou peu pertinentes, disponibilité très limitée des agents du PNR à mobiliser...

Une des conclusions qui s'imposent est la nécessité de s'appuyer sur un collège restreint d'acteurs avec qui le PNR pourra partager connaissances et analyses sur les différentes questions évaluatives lors de comités techniques annuels ou pluriannuels, ce qui donnera une meilleure compréhension des enjeux en cours et facilitera la mise en œuvre d'actions conjointes ou coordonnées.

Monsieur CHERON et Monsieur URVOY remercient l'ensemble des participants, et demandent s'il y a d'autres questions ou suggestions.

Constatant qu'il n'y en a pas, ils remercient l'ensemble des participants et lèvent la séance à 21H30.